

val de gatine

Esquisse validée pour la future Maison de santé

Lors de la dernière séance du conseil communautaire, l'architecte Luc Cogny est venu présenter les contours de la future Maison de santé pluriprofessionnelle de Coulonges-sur-l'Autize. Le bâtiment actuel sera conservé et sera l'objet d'une extension. L'architecture a procédé à la restitution du diagnostic du cabinet médical et à la présentation de l'esquisse du projet à venir. M. Cogny a jugé « *sain l'actuel cabinet médical* (propriété de la SCI Les Chalonnères et qui comprend exclusivement des médecins). » Un avis des Domaines a été solli-

cié pour connaître l'évaluation financière en vue de son acquisition par la communauté de communes. Il y a très peu d'interventions à faire sur l'existant. Le terrain qui recevra la future extension présente un dénivelé non négligeable. Il est donc nécessaire harmoniser l'ensemble. Le projet portera la capacité des locaux à 640 m². Le conseil a validé l'esquisse, permettant au maître d'œuvre de poursuivre ses études.

Réhabilitation. Dans le cadre de la réhabilitation de la halte-garderie en multi-accueil, le programme détaillé prévoit la

démolition de la maison d'habitation et du garage, propriétés de la Communauté de communes Val de Gâtine, situés à proximité de l'Ombrelle. L'estimation est de 14.000 € HT, soit 16.800 € TTC, hors diagnostic amiante avant travaux du bâtiment et des enrobés.

Aide à domicile. Le président, Jean-Pierre Rimbeau, et Jacques Fradin, vice-président, ont restitué les échanges avec les services du Département, faisant part « *d'une avancée certaine, même si tout n'est pas encore parfait* ».